



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-13371>

Département(s) de publication : **89**

Annonce n° **26-13371**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : SDEY

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché de travaux d'électrification, d'éclairage public, de génie civil télécommunications, de maintenance et d'exploitation de l'éclairage public.

Description : Le présent accord-cadre a pour objet la réalisation des études d'exécution et des travaux d'électrification, d'éclairage public, de génie civil de télécommunication et de réseau THD ainsi que d'exploitation et de maintenance des installations d'éclairage public et sportives.

Identifiant de la procédure : 50c244ab-f2f7-43aa-b4d9-3f6a276ca934

Identifiant interne : 2026-01

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45200000 Travaux de construction complète ou partielle et travaux de génie civil

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45310000 Travaux d'équipement électrique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50232100 Services d'entretien de l'éclairage public

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Yonne (FRC14)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 4

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 1

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : réalisation des travaux d'électrification et des études d'exécution liées, d'éclairage public, de génie civil de télécommunication et de réseau THD ainsi que d'exploitation et de maintenance des installations d'éclairage public et sportives sur le secteur Gâtinais - Senonais

Description : réalisation des travaux d'électrification et des études d'exécution liées, d'éclairage public, de génie civil de télécommunication et de réseau THD ainsi que d'exploitation et de maintenance des installations d'éclairage public et sportives sur le secteur Gâtinais - Senonais

Identifiant interne : LOT 1 : GATINAIS - SENONAI

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45200000 Travaux de construction complète ou partielle et travaux de génie civil

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45310000 Travaux d'équipement électrique

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 50232100 Services d'entretien de l'éclairage public

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Yonne (FRC14)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu pour une durée de 1 an à compter du 1er janvier 2027 ou dès sa date de notification si celle-ci intervient après le 1er janvier 2027. Il est reconductible tacitement trois fois pour une période d'un an, soit une durée maximale de quatre ans.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : prix des prestations sur 450 points

Description : Sous-critère 1 : Coût de la part exploitation-maintenance 100 Points Fondé sur l'application au BPU : o Des prestations de maintenance préventive avec des quantités représentatives non communiquées aux candidats (1 simulation) note sur 50 pts o Des prestations de maintenance curative non publiées et non communiquées aux candidats (1 simulation) note sur 50 pts Note sur 50 = (prix le plus bas / prix de l'offre examinée) x 50 Sous-critère 2 : Coût de la part travaux 300 points Fondé sur l'application au BPU de six simulations de chantiers non publiés et non communiqués au candidat. Pour chaque lot, l'appréciation du BPU se fera sur 6 chantiers tirés au sort parmi 12 non publiés et non communiqués aux candidats répartis dans 3 catégories : o Travaux ER : 2 simulations tirées au sort parmi 4 pour chaque lot (50 points / simulation) o Travaux EP : 2 simulations tirées au sort parmi 4 pour chaque lot (50 points / simulation) o Travaux Mixtes : 2 simulations tirées au sort parmi 4 pour chaque lot (50 points / simulation) Note sur 50 = $50 \times [1 - 0.75 \times ((M_i - M_{min}) / M_{moy})]$ o Soit M_i le montant de la simulation tirée au sort du candidat i selon prix BPU appliqués, o Soit M_{min} le montant le plus faible (parmi les offres jugées acceptables) pour cette simulation, o Soit M_{moy} le montant moyen (parmi les offres jugées acceptables) pour cette simulation. Sous-critère 3 : Coefficient sur fourniture 50 points Les articles sur coefficient du bordereau de prix unitaires sont les suivants : A44 Traitement d'enrobés bitumineux pollués HAP/Amiante par un site de traitement spécialisé (sur présentation de la facture de traitement, inclus le transport du site du chantier au site de traitement spécialisé) Coef. I378 Fourniture d'une lanterne Coef. I379 Fourniture d'une crosse ou console Coef. I380 Fourniture d'un mât ou candélabre Coef. I381 Fourniture d'un projecteur Coef. I382 Fourniture d'une borne lumineuse Coef. I383 Fourniture d'un plot lumineux (type balisage lumineux) Coef. I384 Fourniture et pose d'armoires ou tableaux spéciaux (avec rapport de contrôle) Coef. I385 Fourniture et pose de câbles spéciaux (avec ou sans protection et dispositifs de connexion spécifiques) Coef. I386 Fourniture d'un module de télégestion au point lumineux Coef. I387 Fourniture d'un module de télégestion à l'armoire Coef. Le candidat complètera dans le BPU les coefficients de chacun des articles ci-dessus. La somme des coefficients sur fourniture des articles sera prise en compte pour le calcul de la note de ce sous-critère. Note sur 50 = (Somme des coefficients la plus basse / somme des coefficients de l'offre examinée) x 50 En outre, si le candidat complète les coefficients des articles concernés au BPU avec des coefficients supérieurs à 1,25, il se verra appliquer une diminution de sa note de 2 points.

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique 460 points

Description : La valeur technique de l'offre sera appréciée d'après le cadre de mémoire technique qui présentera les modalités mises en oeuvre par le candidat pour l'exécution de sa mission et qui répondra précisément aux points suivants : - Le détail des moyens techniques et humains mis en oeuvre (notamment le détail sur le matériel, la liste des personnes amenées à intervenir pour ce marché avec leurs qualifications, leurs expériences, formations et habilitations correspondantes dans le domaine d'intervention du présent marché) et la méthodologie employée avec la description de la phase études, de la phase travaux, de la phase mise en service et de la réception : 120 points - Des précisions sur les modalités concrètes et les engagements visant à garantir auprès du maître d'ouvrage : -un suivi de chantier de qualité avec précisions sur (120 points avec 20 points par sujets) : -le reporting régulier et l'organisation à réaliser sur les auto-contrôles réalisés par l'entreprise, -mode opératoire proposé pour garantir des travaux de génie civil de qualité avec un processus à détailler concernant la qualité des remblaiements de tranchées et des finitions de reprise d'enrobés - modalités permettant de garantir des échanges fluides et réactifs avec la maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'oeuvre, -une posture et un savoir être en phase avec les enjeux d'image et de professionnalisme vis-à-vis des communes (élus, administrés, riverains,...) qui constituent les clients du SDEY, -les moyens mis en oeuvre pour garantir le bon suivi d'une éventuelle sous-traitance et les dispositions prévues à ce sujet pour garantir un alignement de posture sur les chantiers en phase avec une volonté et recherche de grand professionnalisme, -l'organisation prévue permettant le respect strict des délais de remise des DOE dont plans de récolement, la procédure proposée pour assurer une optimisation du délai de remblaiement des fouilles, la procédure concernant le maintien d'une signalisation optimale de chantier,... -le candidat devra expliciter dans son mémoire les dispositions mises en oeuvre pour assurer une politique tarifaire / d'achat efficace et en faire bénéficier le SDEY (10 points), -des relations fluides et efficaces auprès du gestionnaire de réseau ENEDIS tout au long d'une opération d'électrification rurale ainsi que dans l'utilisation des outils d'ENEDIS (60 points). 190 points - Les méthodes relatives à l'exploitation de l'éclairage public, les garanties et engagements de performances : organisation de l'astreinte y compris la maîtrise des logiciels de télégestion, moyens pour assurer le rôle de chargé d'exploitation, l'outil de GMAO, les délais d'interventions, la bonne compréhension des exigences du SDEY concernant les différents niveaux de maintenance. 100 points - Les mesures prises en Qualité Hygiène Sécurité (QHS) et Sécurité et Protection de la Santé (SPS) sur les chantiers et les interventions attestant de la bonne connaissance des risques, de leur identification et de leur prise en compte (y compris les risques exceptionnels) ainsi que les démarches d'amélioration de la qualité. L'entreprise fournira un document récapitulatif des mesures de sécurité qui seront prises et respectées sur les opérations selon la nature des opérations. 50 points Méthode d'analyse : les points seront attribués selon la grille suivante : - Très satisfaisante 100% des points - Satisfaisant 75% des points - Moyennement satisfaisante 50% des points - Peu satisfaisante 25% des points - Non satisfaisante 0% des points

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité environnementale et sociétale 90 points

Description : Les démarches pour la protection de l'environnement selon : - Economie d'énergie : engagement portant sur l'optimisation des déplacements,

des transports, fonctionnements des engins, etc. -Gestion et recyclage des déchets (certification et qualification) formalisés sous forme d'un tableau des principaux déchets produits par les chantiers objet du présent marché (poteaux béton, déchets électriques et électroniques (éléments de réseau, câbles, transformateurs, D3E, etc.), métaux, asphaltes, etc.) avec leur filière d'évacuation (destination, stockage, prestataires, etc.) -Protection de la faune et de la flore : protection des végétaux environnants, protection des tissus racinaires, surveillance et endiguement des effluents de chantiers, limitation des poussières, limitation du bruit, éclairage raisonné, etc... -Impact écologique et compensation carbone : Le candidat devra présenter son approche pour mesurer les impacts environnementaux de son activité et mesurer les émissions de Gaz à Effets de Serre relatives aux 3 scopes. Il indiquera ainsi sa méthodologie de calcul des émissions de carbone et ses actions pour tendre à une approche décarbonée et décarbonante du marché afin d'estimer un temps de retour carbone qu'il évaluera. 40 points

La qualité environnementale des luminaires selon : ? L'impact environnemental des luminaires proposés sera évalué selon la méthode du programme PEP Ecopassport (Profil Environnemental Produit) et notamment le PSR Luminaires publié en juillet 2018 (PSR-0014-ed1-FR-2018 07 18). Le candidat devra produire les fiches PEP simplifiées des principaux luminaires proposés (1 par typologie soit 14 fiches à proposer pour les luminaires parmi le modèle 1 ou 2 qui sont généralement les plus utilisés) comportant son coût de fabrication en Kg CO2 Eq, sa consommation en utilisation totale d'énergie primaire et son impact sur l'épuisement des ressources abiotiques . Le candidat devra préciser pour chaque fiche PEP sa correspondance avec la typologie des luminaires ainsi que le modèle (1 ou 2). 36 points

La qualité sociétale de l'offre sera appréciée selon : ? Les mesures appliquées par l'entité en charge de la réalisation des prestations concernant la responsabilité sociale de l'entreprise et la prise en compte des effets de son activité sur l'environnement et la société, notamment, les relations avec les employés, la collaboration avec le milieu associatif local les engagements en matière d'emploi, d'insertion professionnelle, de formation de déontologie et l'éthique. 14 pts

Méthode d'analyse : les points seront attribués selon la grille suivante (hors qualité environnementale des luminaires : - Très satisfaisante 100% des pts - Satisfaisant 75% des pts - Moyennement satisfaisante 50% des pts - Peu satisfaisante 25% des pts - Non satisfaisante 0% des pts S'agissant de la qualité environnementale des luminaires le sous-critère sera analysé comme précisé à l'article 7.2 du règlement de consultation.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : https://sdey.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_12260_1142803.html

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requis

Adresse de présentation : <https://sdey.e-marchespublics.com/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 22/05/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 150

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : tribunal administratif de Dijon

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SDEY

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : tribunal administratif de Dijon

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : réalisation des travaux d'électrification et des études d'exécution liées, d'éclairage public, de génie civil de télécommunication et de réseau THD ainsi que d'exploitation et de maintenance des installations d'éclairage public et sportives sur le secteur Armançon - Puisaye

Description : réalisation des travaux d'électrification et des études d'exécution liées, d'éclairage public, de génie civil de télécommunication et de réseau THD ainsi que d'exploitation et de maintenance des installations d'éclairage public et sportives sur le secteur Armançon - Puisaye

Identifiant interne : LOT 2 : ARMANCON - PUISAYE

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45200000 Travaux de construction complète ou partielle et travaux de génie civil

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45310000 Travaux d'équipement électrique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50232100 Services d'entretien de l'éclairage public

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Yonne (FRC14)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu pour une durée de 1 an à compter du 1er janvier 2027 ou dès sa date de notification si celle-ci intervient après le 1er janvier 2027.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix des prestations 450 points

Description : Sous-critère 1 : Coût de la part exploitation-maintenance 100 Points Fondé sur l'application au BPU : o Des prestations de maintenance préventive avec des quantités représentatives non communiquées aux candidats (1 simulation) note sur 50 pts o Des prestations de maintenance curative non publiées et non communiquées aux candidats (1 simulation) note sur 50 pts Note sur 50 = (prix le plus bas / prix de l'offre examinée) x 50 Sous-critère 2 : Coût de la part travaux 300 points Fondé sur l'application au BPU de six simulations de chantiers non publiés et non communiqués au candidat. Pour chaque lot, l'appréciation du BPU se fera sur 6 chantiers tirés au sort parmi 12 non publiés et non communiqués aux candidats répartis dans 3 catégories : o Travaux ER : 2 simulations tirées au sort parmi 4 pour chaque lot (50 points / simulation) o Travaux EP : 2 simulations tirées au sort parmi 4 pour chaque lot (50 points / simulation) o Travaux Mixtes : 2 simulations tirées au sort parmi 4 pour chaque lot (50 points / simulation) Note sur 50 = $50 \times [1 - 0.75 \times ((M_i - M_{\min}) / M_{\text{moy}})]$ o Soit M_i le montant de la simulation tirée au sort du candidat i selon prix BPU appliqués, o Soit M_{\min} le montant le plus faible (parmi les offres jugées acceptables) pour cette simulation, o Soit M_{moy} le montant moyen (parmi les offres jugées acceptables) pour cette simulation. Sous-critère 3 : Coefficient sur fourniture 50 points Les articles sur coefficient du bordereau de prix unitaires sont les suivants : A44 Traitement d'enrobés bitumineux pollués HAP/Amiante par un site de traitement spécialisé (sur présentation de la facture de traitement, inclus le transport du site du chantier au site de traitement spécialisé) Coef. I378 Fourniture d'une lanterne Coef. I379 Fourniture d'une crosse ou console Coef. I380 Fourniture d'un mât ou candélabre Coef. I381 Fourniture d'un projecteur Coef. I382 Fourniture d'une borne lumineuse Coef. I383 Fourniture d'un plot lumineux (type balisage lumineux) Coef. I384 Fourniture et pose d'armoires ou tableaux spéciaux (avec rapport de contrôle) Coef. I385 Fourniture et pose de câbles spéciaux (avec ou sans protection et dispositifs de connexion spécifiques) Coef. I386 Fourniture d'un module de télégestion au point lumineux Coef. I387 Fourniture d'un module de télégestion à l'armoire Coef. Le candidat complètera dans le BPU les coefficients de chacun des articles ci-dessus. La somme des

coefficients sur fourniture des articles sera prise en compte pour le calcul de la note de ce sous-critère. Note sur 50 = (Somme des coefficients la plus basse / somme des coefficients de l'offre examinée) x 50 En outre, si le candidat complète les coefficients des articles concernés au BPU avec des coefficients supérieurs à 1,25, il se verra appliquer une diminution de sa note de 2 points.

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique 460 points

Description : La valeur technique de l'offre sera appréciée d'après le cadre de mémoire technique qui présentera les modalités mises en oeuvre par le candidat pour l'exécution de sa mission et qui répondra précisément aux points suivants : - Le détail des moyens techniques et humains mis en oeuvre (notamment le détail sur le matériel, la liste des personnes amenées à intervenir pour ce marché avec leurs qualifications, leurs expériences, formations et habilitations correspondantes dans le domaine d'intervention du présent marché) et la méthodologie employée avec la description de la phase études, de la phase travaux, de la phase mise en service et de la réception : 120 points - Des précisions sur les modalités concrètes et les engagements visant à garantir auprès du maître d'ouvrage : -un suivi de chantier de qualité avec précisions sur (120 points avec 20 points par sujets) : -le reporting régulier et l'organisation à réaliser sur les auto-contrôles réalisés par l'entreprise, -mode opératoire proposé pour garantir des travaux de génie civil de qualité avec un processus à détailler concernant la qualité des remblaiements de tranchées et des finitions de reprise d'enrobés - modalités permettant de garantir des échanges fluides et réactifs avec la maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'oeuvre, -une posture et un savoir être en phase avec les enjeux d'image et de professionnalisme vis-à-vis des communes (élus, administrés, riverains,...) qui constituent les clients du SDEY, -les moyens mis en oeuvre pour garantir le bon suivi d'une éventuelle sous-traitance et les dispositions prévues à ce sujet pour garantir un alignement de posture sur les chantiers en phase avec une volonté et recherche de grand professionnalisme, -l'organisation prévue permettant le respect strict des délais de remise des DOE dont plans de récolement, la procédure proposée pour assurer une optimisation du délai de remblaiement des fouilles, la procédure concernant le maintien d'une signalisation optimale de chantier,... -le candidat devra expliciter dans son mémoire les dispositions mises en oeuvre pour assurer une politique tarifaire / d'achat efficace et en faire bénéficier le SDEY (10 points), -des relations fluides et efficaces auprès du gestionnaire de réseau ENEDIS tout au long d'une opération d'électrification rurale ainsi que dans l'utilisation des outils d'ENEDIS (60 points). 190 points - Les méthodes relatives à l'exploitation de l'éclairage public, les garanties et engagements de performances : organisation de l'astreinte y compris la maîtrise des logiciels de télégestion, moyens pour assurer le rôle de chargé d'exploitation, l'outil de GMAO, les délais d'interventions, la bonne compréhension des exigences du SDEY concernant les différents niveaux de maintenance. 100 points - Les mesures prises en Qualité Hygiène Sécurité (QHS) et Sécurité et Protection de la Santé (SPS) sur les chantiers et les interventions attestant de la bonne connaissance des risques, de leur identification et de leur prise en compte (y compris les risques exceptionnels) ainsi que les démarches d'amélioration de la qualité. L'entreprise fournira un document récapitulatif des mesures de sécurité qui seront prises et respectées sur les opérations selon la nature des opérations. 50 points Méthode d'analyse : les points seront attribués

selon la grille suivante : - Très satisfaisante 100% des points - Satisfaisant 75% des points - Moyennement satisfaisante 50% des points - Peu satisfaisante 25% des points - Non satisfaisante 0% des points

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité environnementale et sociétale 90 points

Description : Les démarches pour la protection de l'environnement selon : - Economie d'énergie : engagement portant sur l'optimisation des déplacements, des transports, fonctionnements des engins, etc. -Gestion et recyclage des déchets (certification et qualification) formalisés sous forme d'un tableau des principaux déchets produits par les chantiers objet du présent marché (poteaux béton, déchets électriques et électroniques (éléments de réseau, câbles, transformateurs, D3E, etc.), métaux, asphaltes, etc.) avec leur filière d'évacuation (destination, stockage, prestataires, etc.) -Protection de la faune et de la flore : protection des végétaux environnants, protection des tissus racinaires, surveillance et endiguement des effluents de chantiers, limitation des poussières, limitation du bruit, éclairage raisonné, etc... -Impact écologique et compensation carbone : Le candidat devra présenter son approche pour mesurer les impacts environnementaux de son activité et mesurer les émissions de Gaz à Effets de Serre relatives aux 3 scopes. Il indiquera ainsi sa méthodologie de calcul des émissions de carbone et ses actions pour tendre à une approche décarbonée et décarbonante du marché afin d'estimer un temps de retour carbone qu'il évaluera. 40 points La qualité environnementale des luminaires selon : ? L'impact environnemental des luminaires proposés sera évalué selon la méthode du programme PEP Ecopassport (Profil Environnemental Produit) et notamment le PSR Luminaires publié en juillet 2018 (PSR-0014-ed1-FR-2018 07 18). Le candidat devra produire les fiches PEP simplifiées des principaux luminaires proposés (1 par typologie soit 14 fiches à proposer pour les luminaires parmi le modèle 1 ou 2 qui sont généralement les plus utilisés) comportant son coût de fabrication en Kg CO2 Eq, sa consommation en utilisation totale d'énergie primaire et son impact sur l'épuisement des ressources abiotiques . Le candidat devra préciser pour chaque fiche PEP sa correspondance avec la typologie des luminaires ainsi que le modèle (1 ou 2). 36 points La qualité sociétale de l'offre sera appréciée selon : ? Les mesures appliquées par l'entité en charge de la réalisation des prestations concernant la responsabilité sociale de l'entreprise et la prise en compte des effets de son activité sur l'environnement et la société, notamment, les relations avec les employés, la collaboration avec le milieu associatif local les engagements en matière d'emploi, d'insertion professionnelle, de formation de déontologie et l'éthique. 14 pts Méthode d'analyse : les points seront attribués selon la grille suivante (hors qualité environnementale des luminaires : - Très satisfaisante 100% des pts - Satisfaisant 75% des pts - Moyennement satisfaisante 50% des pts - Peu satisfaisante 25% des pts - Non satisfaisante 0% des pts S'agissant de la qualité environnementale des luminaires le sous-critère sera analysé comme précisé à l'article 7.2 du règlement de consultation.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : https://sdey.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_12260_1142803.html

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://sdey.e-marchespublics.com/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 22/05/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 150

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : tribunal administratif de Dijon

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SDEY

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : tribunal administratif de Dijon

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : réalisation des travaux d'électrification et des études d'exécution liées, d'éclairage public, de génie civil de télécommunication et de réseau THD ainsi que d'exploitation et de maintenance des installations d'éclairage public et sportives sur le secteur Avallonnais - Tonnerrois

Description : réalisation des travaux d'électrification et des études d'exécution liées, d'éclairage public, de génie civil de télécommunication et de réseau THD ainsi que d'exploitation et de maintenance des installations d'éclairage public et sportives sur le secteur Avallonnais - Tonnerrois

Identifiant interne : LOT 3 : AVALLONNAIS - TONNERROIS

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45200000 Travaux de construction complète ou partielle et travaux de génie civil

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45310000 Travaux d'équipement électrique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50232100 Services d'entretien de l'éclairage public

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Yonne (FRC14)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu pour une durée de 1 an à compter du 1er janvier 2027 ou dès sa date de notification si celle-ci intervient après le 1er janvier 2027.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix des prestations 450 points

Description : Sous-critère 1 : Coût de la part exploitation-maintenance 100 Points Fondé sur l'application au BPU : o Des prestations de maintenance préventive avec des quantités représentatives non communiquées aux candidats (1 simulation) note sur 50 pts o Des prestations de maintenance curative non publiées et non communiquées aux candidats (1 simulation) note sur 50 pts Note sur 50 = (prix le plus bas / prix de l'offre examinée) x 50 Sous-critère 2 : Coût de la part travaux 300 points Fondé sur l'application au BPU de six simulations de chantiers non publiés et non communiqués au candidat. Pour chaque lot, l'appréciation du BPU se fera sur 6 chantiers tirés au sort parmi 12 non publiés et non communiqués aux candidats répartis dans 3 catégories : o Travaux ER : 2 simulations tirées au sort parmi 4 pour chaque lot (50 points / simulation) o Travaux EP : 2 simulations tirées au sort parmi 4 pour chaque lot (50 points / simulation) o Travaux Mixtes : 2 simulations tirées au sort parmi 4 pour chaque lot (50 points / simulation) Note sur 50 = $50 \times [1 - 0.75 \times ((M_i - M_{min}) / M_{moy})]$ o Soit M_i le montant de la simulation tirée au sort du candidat i selon prix BPU appliqués, o Soit M_{min} le montant le plus faible (parmi les offres jugées acceptables) pour cette simulation, o Soit M_{moy} le montant moyen (parmi les offres jugées acceptables) pour cette simulation. Sous-critère 3 : Coefficient sur fourniture 50

points Les articles sur coefficient du bordereau de prix unitaires sont les suivants :
A44 Traitement d'enrobés bitumineux pollués HAP/Amiante par un site de traitement spécialisé (sur présentation de la facture de traitement, inclus le transport du site du chantier au site de traitement spécialisé) Coef. I378
Fourniture d'une lanterne Coef. I379 Fourniture d'une crosse ou console Coef. I380
Fourniture d'un mât ou candélabre Coef. I381 Fourniture d'un projecteur Coef. I382
Fourniture d'une borne lumineuse Coef. I383 Fourniture d'un plot lumineux (type balisage lumineux) Coef. I384
Fourniture et pose d'armoires ou tableaux spéciaux (avec rapport de contrôle) Coef. I385 Fourniture et pose de câbles spéciaux (avec ou sans protection et dispositifs de connexion spécifiques) Coef. I386
Fourniture d'un module de télégestion au point lumineux Coef. I387 Fourniture d'un module de télégestion à l'armoire Coef. Le candidat complètera dans le BPU les coefficients de chacun des articles ci-dessus. La somme des coefficients sur fourniture des articles sera prise en compte pour le calcul de la note de ce sous-critère. Note sur 50 = (Somme des coefficients la plus basse / somme des coefficients de l'offre examinée) x 50 En outre, si le candidat complète les coefficients des articles concernés au BPU avec des coefficients supérieurs à 1,25, il se verra appliquer une diminution de sa note de 2 points.

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique 460 points

Description : La valeur technique de l'offre sera appréciée d'après le cadre de mémoire technique qui présentera les modalités mises en oeuvre par le candidat pour l'exécution de sa mission et qui répondra précisément aux points suivants : - Le détail des moyens techniques et humains mis en oeuvre (notamment le détail sur le matériel, la liste des personnes amenées à intervenir pour ce marché avec leurs qualifications, leurs expériences, formations et habilitations correspondantes dans le domaine d'intervention du présent marché) et la méthodologie employée avec la description de la phase études, de la phase travaux, de la phase mise en service et de la réception : 120 points - Des précisions sur les modalités concrètes et les engagements visant à garantir auprès du maître d'ouvrage : -un suivi de chantier de qualité avec précisions sur (120 points avec 20 points par sujets) : -le reporting régulier et l'organisation à réaliser sur les auto-contrôles réalisés par l'entreprise, -mode opératoire proposé pour garantir des travaux de génie civil de qualité avec un processus à détailler concernant la qualité des remblaiements de tranchées et des finitions de reprise d'enrobés - modalités permettant de garantir des échanges fluides et réactifs avec la maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'oeuvre, -une posture et un savoir être en phase avec les enjeux d'image et de professionnalisme vis-à-vis des communes (élus, administrés, riverains,...) qui constituent les clients du SDEY, -les moyens mis en oeuvre pour garantir le bon suivi d'une éventuelle sous-traitance et les dispositions prévues à ce sujet pour garantir un alignement de posture sur les chantiers en phase avec une volonté et recherche de grand professionnalisme, -l'organisation prévue permettant le respect strict des délais de remise des DOE dont plans de récolement, la procédure proposée pour assurer une optimisation du délai de remblaiement des fouilles, la procédure concernant le maintien d'une signalisation optimale de chantier,... -le candidat devra expliciter dans son mémoire les dispositions mises en oeuvre pour assurer une politique tarifaire / d'achat efficace et en faire bénéficier le SDEY (10 points), -des relations fluides et efficaces auprès du gestionnaire de réseau ENEDIS tout au long d'une opération

d'électrification rurale ainsi que dans l'utilisation des outils d'ENEDIS (60 points).
190 points - Les méthodes relatives à l'exploitation de l'éclairage public, les garanties et engagements de performances : organisation de l'astreinte y compris la maîtrise des logiciels de télégestion, moyens pour assurer le rôle de chargé d'exploitation, l'outil de GMAO, les délais d'interventions, la bonne compréhension des exigences du SDEY concernant les différents niveaux de maintenance. 100 points - Les mesures prises en Qualité Hygiène Sécurité (QHS) et Sécurité et Protection de la Santé (SPS) sur les chantiers et les interventions attestant de la bonne connaissance des risques, de leur identification et de leur prise en compte (y compris les risques exceptionnels) ainsi que les démarches d'amélioration de la qualité. L'entreprise fournira un document récapitulatif des mesures de sécurité qui seront prises et respectées sur les opérations selon la nature des opérations. 50 points Méthode d'analyse : les points seront attribués selon la grille suivante : - Très satisfaisante 100% des points - Satisfaisant 75% des points - Moyennement satisfaisante 50% des points - Peu satisfaisante 25% des points - Non satisfaisante 0% des points

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité environnementale et sociétale 90 points

Description : Les démarches pour la protection de l'environnement selon : - Economie d'énergie : engagement portant sur l'optimisation des déplacements, des transports, fonctionnements des engins, etc. -Gestion et recyclage des déchets (certification et qualification) formalisés sous forme d'un tableau des principaux déchets produits par les chantiers objet du présent marché (poteaux béton, déchets électriques et électroniques (éléments de réseau, câbles, transformateurs, D3E, etc.), métaux, asphaltes, etc.) avec leur filière d'évacuation (destination, stockage, prestataires, etc.) -Protection de la faune et de la flore : protection des végétaux environnants, protection des tissus racinaires, surveillance et endiguement des effluents de chantiers, limitation des poussières, limitation du bruit, éclairage raisonné, etc... -Impact écologique et compensation carbone : Le candidat devra présenter son approche pour mesurer les impacts environnementaux de son activité et mesurer les émissions de Gaz à Effets de Serre relatives aux 3 scopes. Il indiquera ainsi sa méthodologie de calcul des émissions de carbone et ses actions pour tendre à une approche décarbonée et décarbonante du marché afin d'estimer un temps de retour carbone qu'il évaluera. 40 points La qualité environnementale des luminaires selon : ? L'impact environnemental des luminaires proposés sera évalué selon la méthode du programme PEP Ecopassport (Profil Environnemental Produit) et notamment le PSR Luminaires publié en juillet 2018 (PSR-0014-ed1-FR-2018 07 18). Le candidat devra produire les fiches PEP simplifiées des principaux luminaires proposés (1 par typologie soit 14 fiches à proposer pour les luminaires parmi le modèle 1 ou 2 qui sont généralement les plus utilisés) comportant son coût de fabrication en Kg CO2 Eq, sa consommation en utilisation totale d'énergie primaire et son impact sur l'épuisement des ressources abiotiques . Le candidat devra préciser pour chaque fiche PEP sa correspondance avec la typologie des luminaires ainsi que le modèle (1 ou 2). 36 points La qualité sociétale de l'offre sera appréciée selon : ? Les mesures appliquées par l'entité en charge de la réalisation des prestations concernant la responsabilité sociale de l'entreprise et la prise en compte des effets de son activité sur l'environnement et la société, notamment, les relations avec les employés, la collaboration avec le milieu associatif local les engagements

en matière d'emploi, d'insertion professionnelle, de formation de déontologie et l'éthique. 14 pts Méthode d'analyse : les points seront attribués selon la grille suivante (hors qualité environnementale des luminaires : - Très satisfaisante 100% des pts - Satisfaisant 75% des pts - Moyennement satisfaisante 50% des pts - Peu satisfaisante 25% des pts - Non satisfaisante 0% des pts S'agissant de la qualité environnementale des luminaires le sous-critère sera analysé comme précisé à l'article 7.2 du règlement de consultation.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : https://sdey.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_12260_1142803.html

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://sdey.e-marchespublics.com/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 22/05/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 150

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : tribunal administratif de Dijon

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SDEY

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : réalisation des travaux d'électrification et des études d'exécution liées, d'éclairage public, de génie civil de télécommunication et de réseau THD ainsi que d'exploitation et de maintenance des installations d'éclairage public et sportives sur le secteur Auxerrois - Serein

Description : réalisation des travaux d'électrification et des études d'exécution liées, d'éclairage public, de génie civil de télécommunication et de réseau THD ainsi que d'exploitation et de maintenance des installations d'éclairage public et sportives sur le secteur Auxerrois - Serein

Identifiant interne : LOT 4 : AUXERROIS - SEREIN

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45200000 Travaux de construction complète ou partielle et travaux de génie civil

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45310000 Travaux d'équipement électrique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50232100 Services d'entretien de l'éclairage public

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Yonne (FRC14)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu pour une durée de 1 an à compter du 1er janvier 2027 ou dès sa date de notification si celle-ci intervient après le 1er janvier 2027.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix des prestations 450 points

Description : Sous-critère 1 : Coût de la part exploitation-maintenance 100 Points Fondé sur l'application au BPU : o Des prestations de maintenance préventive avec des quantités représentatives non communiquées aux candidats (1 simulation) note sur 50 pts o Des prestations de maintenance curative non publiées et non communiquées aux candidats (1 simulation) note sur 50 pts Note

sur 50 = (prix le plus bas / prix de l'offre examinée) x 50

Sous-critère 2 : Coût de la part travaux 300 points Fondé sur l'application au BPU de six simulations de chantiers non publiés et non communiqués au candidat. Pour chaque lot, l'appréciation du BPU se fera sur 6 chantiers tirés au sort parmi 12 non publiés et non communiqués aux candidats répartis dans 3 catégories :

- o Travaux ER : 2 simulations tirées au sort parmi 4 pour chaque lot (50 points / simulation)
- o Travaux EP : 2 simulations tirées au sort parmi 4 pour chaque lot (50 points / simulation)
- o Travaux Mixtes : 2 simulations tirées au sort parmi 4 pour chaque lot (50 points / simulation)

Note sur 50 = $50 \times [1 - 0.75 \times ((M_i - M_{\min}) / M_{\text{moy}})]$

- o Soit M_i le montant de la simulation tirée au sort du candidat i selon prix BPU appliqués,
- o Soit M_{\min} le montant le plus faible (parmi les offres jugées acceptables) pour cette simulation,
- o Soit M_{moy} le montant moyen (parmi les offres jugées acceptables) pour cette simulation.

Sous-critère 3 : Coefficient sur fourniture 50 points Les articles sur coefficient du bordereau de prix unitaires sont les suivants :

- A44 Traitement d'enrobés bitumineux pollués HAP/Amiante par un site de traitement spécialisé (sur présentation de la facture de traitement, inclus le transport du site du chantier au site de traitement spécialisé) Coef. I378
- Fourniture d'une lanterne Coef. I379
- Fourniture d'une crosse ou console Coef. I380
- Fourniture d'un mât ou candélabre Coef. I381
- Fourniture d'un projecteur Coef. I382
- Fourniture d'une borne lumineuse Coef. I383
- Fourniture d'un plot lumineux (type balisage lumineux) Coef. I384
- Fourniture et pose d'armoires ou tableaux spéciaux (avec rapport de contrôle) Coef. I385
- Fourniture et pose de câbles spéciaux (avec ou sans protection et dispositifs de connexion spécifiques) Coef. I386
- Fourniture d'un module de télégestion au point lumineux Coef. I387
- Fourniture d'un module de télégestion à l'armoire Coef. I388

Le candidat complètera dans le BPU les coefficients de chacun des articles ci-dessus. La somme des coefficients sur fourniture des articles sera prise en compte pour le calcul de la note de ce sous-critère.

Note sur 50 = (Somme des coefficients la plus basse / somme des coefficients de l'offre examinée) x 50

En outre, si le candidat complète les coefficients des articles concernés au BPU avec des coefficients supérieurs à 1,25, il se verra appliquer une diminution de sa note de 2 points.

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique 460 points

Description : La valeur technique de l'offre sera appréciée d'après le cadre de mémoire technique qui présentera les modalités mises en oeuvre par le candidat pour l'exécution de sa mission et qui répondra précisément aux points suivants :

- Le détail des moyens techniques et humains mis en oeuvre (notamment le détail sur le matériel, la liste des personnes amenées à intervenir pour ce marché avec leurs qualifications, leurs expériences, formations et habilitations correspondantes dans le domaine d'intervention du présent marché) et la méthodologie employée avec la description de la phase études, de la phase travaux, de la phase mise en service et de la réception : 120 points
- Des précisions sur les modalités concrètes et les engagements visant à garantir auprès du maître d'ouvrage :

 - un suivi de chantier de qualité avec précisions sur (120 points avec 20 points par sujets) :
 - le reporting régulier et l'organisation à réaliser sur les auto-contrôles réalisés par l'entreprise,
 - le mode opératoire proposé pour garantir des travaux de génie civil de qualité avec un processus à détailler concernant la qualité des remblaiements de tranchées et des finitions de reprise d'enrobés
 - les modalités permettant de garantir des échanges fluides et réactifs avec la maîtrise

d'ouvrage et maîtrise d'oeuvre, -une posture et un savoir être en phase avec les enjeux d'image et de professionnalisme vis-à-vis des communes (élus, administrés, riverains,...) qui constituent les clients du SDEY, -les moyens mis en oeuvre pour garantir le bon suivi d'une éventuelle sous- traitance et les dispositions prévues à ce sujet pour garantir un alignement de posture sur les chantiers en phase avec une volonté et recherche de grand professionnalisme, -l'organisation prévue permettant le respect strict des délais de remise des DOE dont plans de récolement, la procédure proposée pour assurer une optimisation du délai de remblaiement des fouilles, la procédure concernant le maintien d'une signalisation optimale de chantier,... -le candidat devra expliciter dans son mémoire les dispositions mises en oeuvre pour assurer une politique tarifaire / d'achat efficace et en faire bénéficier le SDEY (10 points), -des relations fluides et efficaces auprès du gestionnaire de réseau ENEDIS tout au long d'une opération d'électrification rurale ainsi que dans l'utilisation des outils d'ENEDIS (60 points). 190 points - Les méthodes relatives à l'exploitation de l'éclairage public, les garanties et engagements de performances : organisation de l'astreinte y compris la maîtrise des logiciels de télégestion, moyens pour assurer le rôle de chargé d'exploitation, l'outil de GMAO, les délais d'interventions, la bonne compréhension des exigences du SDEY concernant les différents niveaux de maintenance. 100 points - Les mesures prises en Qualité Hygiène Sécurité (QHS) et Sécurité et Protection de la Santé (SPS) sur les chantiers et les interventions attestant de la bonne connaissance des risques, de leur identification et de leur prise en compte (y compris les risques exceptionnels) ainsi que les démarches d'amélioration de la qualité. L'entreprise fournira un document récapitulatif des mesures de sécurité qui seront prises et respectées sur les opérations selon la nature des opérations. 50 points

Méthode d'analyse : les points seront attribués selon la grille suivante : - Très satisfaisante 100% des points - Satisfaisant 75% des points - Moyennement satisfaisante 50% des points - Peu satisfaisante 25% des points - Non satisfaisante 0% des points

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité environnementale et sociétale 90 points

Description : Les démarches pour la protection de l'environnement selon : - Economie d'énergie : engagement portant sur l'optimisation des déplacements, des transports, fonctionnements des engins, etc. -Gestion et recyclage des déchets (certification et qualification) formalisés sous forme d'un tableau des principaux déchets produits par les chantiers objet du présent marché (poteaux béton, déchets électriques et électroniques (éléments de réseau, câbles, transformateurs, D3E, etc.), métaux, asphaltes, etc.) avec leur filière d'évacuation (destination, stockage, prestataires, etc.) -Protection de la faune et de la flore : protection des végétaux environnants, protection des tissus racinaires, surveillance et endiguement des effluents de chantiers, limitation des poussières, limitation du bruit, éclairage raisonné, etc... -Impact écologique et compensation carbone : Le candidat devra présenter son approche pour mesurer les impacts environnementaux de son activité et mesurer les émissions de Gaz à Effets de Serre relatives aux 3 scopes. Il indiquera ainsi sa méthodologie de calcul des émissions de carbone et ses actions pour tendre à une approche décarbonée et décarbonante du marché afin d'estimer un temps de retour carbone qu'il évaluera. 40 points

La qualité environnementale des luminaires selon : ? L'impact environnemental des luminaires proposés sera évalué selon la méthode du

programme PEP Ecopassport (Profil Environnemental Produit) et notamment le PSR Luminaires publié en juillet 2018 (PSR-0014-ed1-FR-2018 07 18). Le candidat devra produire les fiches PEP simplifiées des principaux luminaires proposés (1 par typologie soit 14 fiches à proposer pour les luminaires parmi le modèle 1 ou 2 qui sont généralement les plus utilisés) comportant son coût de fabrication en Kg CO2 Eq, sa consommation en utilisation totale d'énergie primaire et son impact sur l'épuisement des ressources abiotiques. Le candidat devra préciser pour chaque fiche PEP sa correspondance avec la typologie des luminaires ainsi que le modèle (1 ou 2). 36 points La qualité sociétale de l'offre sera appréciée selon : ? Les mesures appliquées par l'entité en charge de la réalisation des prestations concernant la responsabilité sociale de l'entreprise et la prise en compte des effets de son activité sur l'environnement et la société, notamment, les relations avec les employés, la collaboration avec le milieu associatif local les engagements en matière d'emploi, d'insertion professionnelle, de formation de déontologie et l'éthique. 14 pts Méthode d'analyse : les points seront attribués selon la grille suivante (hors qualité environnementale des luminaires : - Très satisfaisante 100% des pts - Satisfaisant 75% des pts - Moyennement satisfaisante 50% des pts - Peu satisfaisante 25% des pts - Non satisfaisante 0% des pts S'agissant de la qualité environnementale des luminaires le sous-critère sera analysé comme précisé à l'article 7.2 du règlement de consultation.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : https://sdey.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_12260_1142803.html

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://sdey.e-marchespublics.com/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 22/05/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 150

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : tribunal administratif de Dijon

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SDEY

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : tribunal administratif de Dijon

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : SDEY

Numéro d'enregistrement : 20004718100017

Adresse postale : 4 avenue foch

Ville : auxerre

Code postal : 89000

Subdivision pays (NUTS) : Yonne (FRC14)

Pays : France

Adresse électronique : l.robert@sdey.fr

Téléphone : +33 373530024

Profil de l'acheteur : <https://sdey.e-marchespublics.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : tribunal administratif de Dijon

Numéro d'enregistrement : 172 100 059 00010

Adresse postale : 22 rue d'assas

Ville : dijon

Code postal : 21000

Subdivision pays (NUTS) : Côte-d'Or (FRC11)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0000

Nom officiel : DEMATIS

Numéro d'enregistrement : 45072478600030

Ville : Paris

Code postal : 75015

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : contact@dematis.com

Téléphone : +33 172365548

Adresse internet : www.dematis.com

Rôles de cette organisation :

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 5bf3b945-359a-4645-bd01-eb5e45599965 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 06/02/2026 à 15:50

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/02/2026